

TARIFS 2009 - 2010

Licences :	Fédération	Ligue	Département	
- Adultes	36,00 €	15 €	5,50 €	= 56,50 €
- Jeunes	18,00 €	10 €	5,50 €	= 33,50 €
- Poussins	10,00 €	7 €	5,50 €	= 22,50 €
- Handisport	18,00 €	10 €	5,50 €	= 33,50 €

(La ligue et le département n'ayant pas donné leur nouveau tarif, le prix des licences pourra être éventuellement modifié.)

A partir d'Avril : Licence "Découverte" pour les nouveaux archers : 14 €
La licence « découverte » n'est valable qu'une seule fois.

Aucune licence ne sera prise sans présentation du certificat médical.

Age minimum : 9 ans révolus avant fin décembre 2008.

Cotisations :

- Adultes	125 €
- Jeunes	93 €
- Revue "Le Tir à l'Arc"	27 €

Paiements acceptés : Chèques bancaires, espèces.

Le montant de la licence et de la cotisation est annuel et couvre la période du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Les juniors payent la licence et la cotisation "Jeunes"

Pour la deuxième personne, la cotisation sera réduite de 50 € pour un adulte et de 30 € pour un enfant.

Une adhésion de 25 € pour les adultes et de 18 € pour les jeunes est demandée aux nouveaux membres.

Matériel :

Un arc peut être mis à la disposition des nouveaux archers. Un **dépôt de garantie de 100 €** est demandé et 80 € seront remboursés lors du retour du matériel en fin d'année. Les archers désirant conserver l'arc de prêt plus d'un an devront s'acquitter de **35 €**.

Les archers sont responsables de l'entretien de l'arc qui leur est confié. Cela implique que l'archer doit maintenir son arc en état et qu'il est à sa charge de remplacer tranche-fil, branches et viseur endommagé.

Chaque archer doit **acheter ses flèches**, ainsi que **ses protections** (protège bras).

Horaires d'entraînements :

Jours	Horaires	Lieu	Séance
Lundi	17h00 – 19h00	Salle Gaston Laverrière	Chasseurs
	20h00 – 22h30		Entraînement libre

Mercredi	18h30 – 20h00	Salle Gaston Laverrière	Cours enfants débutants et 1 ^{ère} année
			jeunes compétiteurs

Vendredi	Salle Gaston Laverrière	
18h30-19h45	Adultes débutants	Enfants débutants
19h45 – 21h00	Cours Jeunes et adultes compétiteurs classiques et compound	
20h45 – 22h00	Entraînement libre à 18 mètres	
22h00 – 22h15	Démontage et rangement du matériel	

À partir du mois de mai, en fonction des conditions climatiques, les entraînements se déroulent à l'extérieur **dès 18h15** sur le terrain FITA de l'Arc Club Gessien. En cas de mauvais temps, nous disposons de la salle jusqu'à fin mai. L'accès au terrain, situé Route du Maroc, est libre d'avril à septembre pour les licenciés. En dehors des cours, les mineurs doivent **être accompagnés d'un adulte qui reste sur place.**

Le règlement intérieur doit être lu et signé.

Les cours sont assurés par :

Géraldine Cordeau (Brevet d'Etat) : Vendredi niveaux flèche bleue à jaune et jeunes-adultes compétiteurs

Edmond Niquet (animateur) : Mercredi compétiteurs
Vendredi jeunes-adultes compétiteurs

Jacques Perrier (entraîneur I) : Mercredi cours enfants débutants
Vendredi cours adultes-enfants débutants

Stéphane Joffe (entraîneur I) : Mercredi compétiteurs
Vendredi cours adultes-enfants débutants

